

## Burundi : le président appelle à une justice humanisée

@rib News, 04/10/2016 - Source Xinhua A l'occasion de la rentrée judiciaire mardi, le président burundais, Pierre Nkurunziza, a appelé les magistrats à une justice humanisée, à une politique de "tolérance zéro" face à la criminalité et à la lutte contre la "diabolisation du pays". "Afin de jouer pleinement votre rôle de consolidation de la paix en tant qu'acteurs judiciaires, vous êtes appelés à mettre en œuvre la politique de la tolérance zéro face à la criminalité liée au trafic d'armes et d'êtres humains", a indiqué le président Pierre Nkurunziza dans son discours d'ouverture de la rentrée judiciaire.

"Vous devez aussi combattre la diabolisation du pays que l'on observe à travers certains media, des réseaux sociaux et des discours incendiaires ainsi que certains rapports des organisations nationales ou internationales comme c'est le cas ces jours-ci", a-t-il précisé. Il leur a demandé de porter davantage l'attention aux questions touchant aux droits de la personne humaine et aux libertés fondamentales car, leur a-t-il dit, les justiciables et tout le peuple burundais souhaitent jouir pleinement d'une justice pénale impartiale, équitable, humanisée, cohérente, adaptée et administrée dans les délais raisonnables, d'une justice garante de sécurité et davantage de paix. Le président Pierre Nkurunziza a exhorté les magistrats à un "comportement responsable" et la "lutte contre la corruption" et le "bannissement de la lenteur dans le traitement des dossiers". Il a reconnu que le secteur ne manque pas de défis qui entravent la réalisation des missions lui confiées comme l'inadaptation du cadre légal et l'insuffisance des moyens tant humains que matériels. Le procureur général de la République du Burundi, Sylvestre Nyandwi, a invité mardi les officiers du ministère public et les magistrats à privilégier le travail d'intégrité générale dans leurs condamnations. "Nous leur demandons de privilégier dans les condamnations, et ce dans la mesure du possible, le travail d'intégrité générale qui participe non seulement à la diminution de la population carcérale, mais également à l'insertion sociale des détenus", a déclaré S.Nyandwi lors du lancement de la rentrée scolaire 2016-2017 au palais des congrès de Kigobe en mairie de Bujumbura. La ministre de la Justice et Garde des Sceaux, Aimée Laurentine Kanyana, est elle aussi revenue sur cette peine de travail d'intégrité générale qui est une des alternatives à l'emprisonnement. "Les peines alternatives à l'emprisonnement qui sont prévues par la loi doivent avoir leur place dans la chaîne pénale pour que les mineurs, les délinquants primaires ou convaincus de délits mineurs ne soient pas contaminés par les grands criminels dans les prisons", a souligné la ministre A. L. Kanyana. Elle a promis aussi de mettre sur pied dans un très proche avenir une politique pénitentiaire qui vise à transformer la perception de la prison, qui a toujours été considérée comme un enfer, en une école de la vie.